

Collège Michel Berson Bellevue

102, Rue du Vieux Château
91560 Crosne
Tél. : 01 69 48 27 01
Email : ce.0910979v@ac-versailles.fr

Courrier aux parents des futurs élèves de 6ème

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant pour la première année au collège !

Celui-ci, s'il est scolarisé dans les écoles du secteur de l'établissement, a déjà bénéficié d'une visite. Il a pu ainsi se familiariser avec son nouvel environnement et poser toutes les questions qu'il souhaitait. Afin de préparer la rentrée, veuillez retenir **ces dates** :

<p>INSCRIPTIONS EN LIGNE ENTRÉE EN 6^{ème} Du 5 juin au 21 juin inclus</p>	<p><u>INSCRIPTIONS 6^{èmes} en ligne</u></p> <p>Cette année, dès réception de la notification d'affectation en 6^{ème}, la procédure d'inscription se fait désormais via Educonnect sur le lien suivant : (https://educonnect.education.gouv.fr/ ou France Connect du 05/06/2025 au 21/06/2025.</p> <p><u>Vous trouverez des documents à lire attentivement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscription en ligne des 6^{èmes} au collège (annexe 1) • Information parents (annexe 2) • Mode d'emploi du Conseil Départemental de l'Essonne pour calculer et imprimer le coupon restauration (annexe 3) • Liste des fournitures scolaires (annexe 4) • Fiche intendance (annexe 5) <p>A rapporter au collège lors de la journée portes ouvertes :</p> <p>1 photo d'identité, uniquement pour les demi-pensionnaires</p> <p>Coupon restauration (inscription à la <u>demi-pension</u>) Avis d'imposition ou de non-imposition <u>2025 sur les revenus 2024</u> (demande de bourse 2025/2026)</p> <p>Un RIB au nom du parent payeur et qui perçoit les aides</p> <p><u>Photocopie</u> du Livret de famille (<i>Parents et tous les enfants</i>) à défaut, photocopie des actes de naissance (<i>Parents et tous les enfants</i>)</p> <p>Pour les parents divorcés, <u>photocopie</u> du jugement de garde d'enfant</p> <p>Pour les parents séparés, <u>photocopie</u> la copie de la décision de justice (ou attestation sur l'honneur des 2 parents) concernant le lieu de résidence et la garde de l'enfant</p> <p>Attestation d'assurance responsabilité civile (possibilité à la rentrée)</p>
<p>14 juin 2025 De 9h – 12h30</p>	<p>Vous pourrez :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visiter l'établissement • Si vous avez rencontré des problèmes lors de votre télé-inscription, une aide vous sera proposée. Merci de vous munir des documents cités ci-dessus

Au-delà de cette date, si vous n'avez pas inscrit votre enfant et s'il n'y a pas eu de prise de rendez-vous avec le secrétariat, le collège considèrera que vous libérez la place de votre enfant.
La D.S.D.E.N procédera alors à l'affectation de nouveaux élèves

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La principale
N. MENGAUD